

Connaître la réglementation en vigueur durant le transport, la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires d'origine agricole le 16 février 2016

Public concerné : Agriculteurs, et Porteurs de projet, souhaitant étendre leurs activités vers la transformation et/ou souhaitant maîtriser la réglementation sanitaire en vigueur , et connaître les dérogations possibles sur le territoire

CONTENU

Mardi 16 février 2016

De 9h à 13h

- Etude des obligations réglementaires en fonction des modes de commercialisation
- Présentation des règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail,
- Exigences en matière de température de stockage
- Etude du paquet hygiène et de son incidence sur la conception des locaux

- Réglementation sur le transport et l'entreposage de denrées alimentaires
- Obligations réglementaires en terme de DLC/DLUO, durée de vie d'un produit

Mardi 16 février 2016

De 14h à 17h

- Intervention de la DDPP du Var sur les dérogations possibles, les démarches à effectuer
- Visite de la laiterie du LEAP Provence Verte, qui possède un agrément CE

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Agribio 83

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

Adhérent **20E/j €**

Non adhérent **30E/j €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Joseph RANDRIAMANANANDRO
agribiovar@bio-provence.org

Agribio 83
Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83 340
CANNET DES MAURES
Tel. 04 94 73 24 83

NOTE : repas non compris, prévoir un pique nique

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
16/02/2016	Au LEAP Provence Verte, Saint Maximin-La-Sainte-Baume 83470 Var	: Claire JULIEN, Formateur au CFPPA De Florac et la DDPP (Direction départementale de Protection de la Population) du Var

THÈMES

Commercialisation

Transformation

FINANCEURS

